



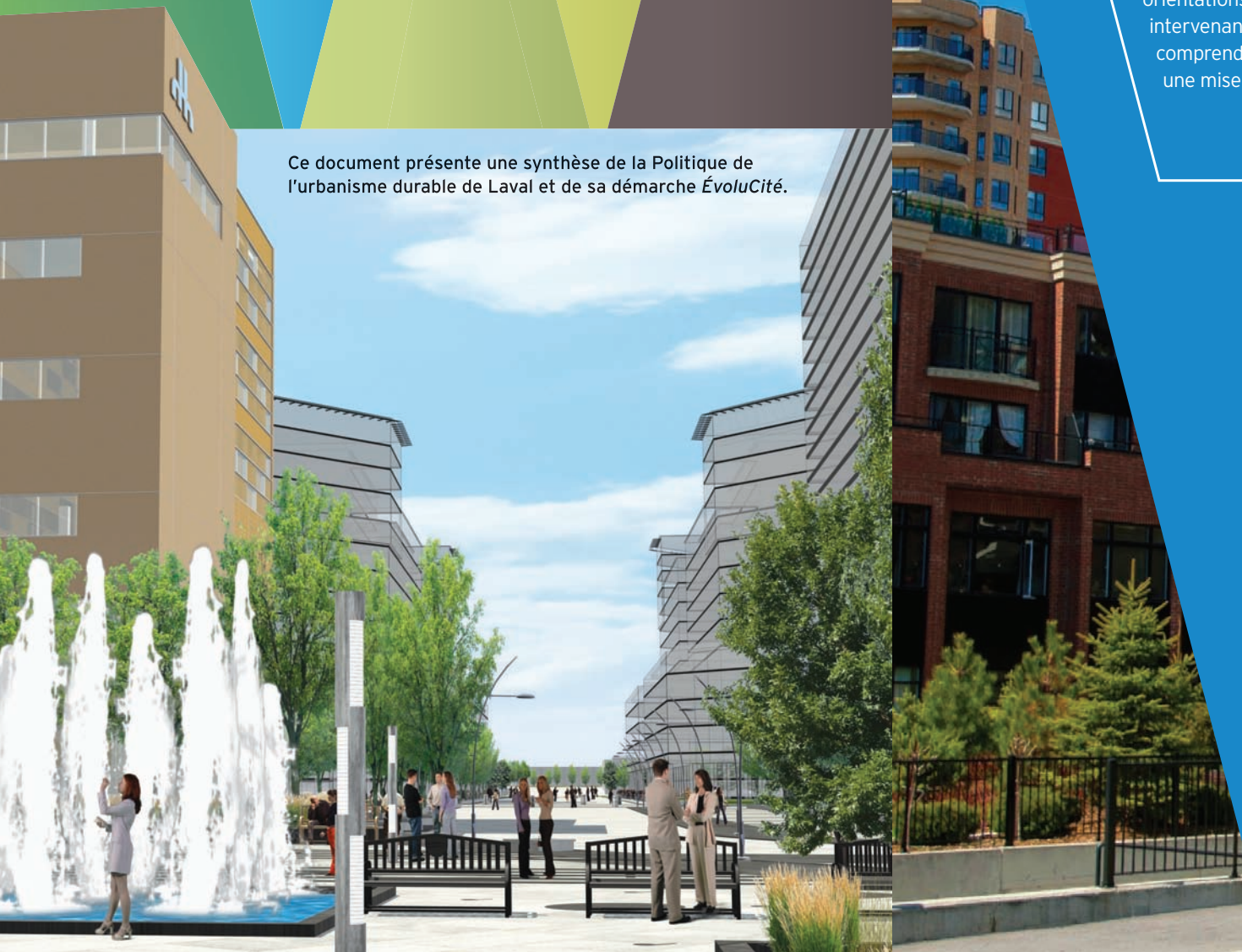
LA POLITIQUE DE L'URBANISME DURABLE DE LAVAL

QU'EST-CE QUE LA DÉMARCHE ÉVOLUCITÉ ?

ÉvoluCité est une démarche municipale qui s'échelonne sur plusieurs années et qui vise à orienter le développement du territoire lavallois vers un équilibre urbain. C'est une approche distinctive qui suscite la **collaboration** des divers intervenants. Elle évoque le **côté humain** par la recherche d'une qualité de vie des gens. *ÉvoluCité* est une démarche qui, de par son ambition et sa vision sur plusieurs décennies, rappelle la **profondeur**. C'est aussi une approche d'**équilibre** qui favorise une proximité des services et des grands attraits. Elle permettra aux citoyens de concilier la vie familiale et le travail dans le respect de l'environnement et de la nature, et en valorisant les déplacements actifs et le transport en commun. Enfin, la démarche prône la **simplicité** de la vie quotidienne : elle aura un impact positif sur le temps que les citoyens lavallois pourront consacrer à leurs activités de loisirs, familiales et professionnelles.

Comme premier jalon de la démarche *ÉvoluCité*, la Ville de Laval se dote de la **Politique de l'urbanisme durable de Laval**. Cette politique comprend une vision et des orientations *ÉvoluCité* qui guideront dans le futur les intervenants qui agiront sur le territoire lavallois. Elle comprend aussi des engagements de la Ville afin d'assurer une mise en œuvre immédiate et des actions concrètes.

Ce document présente une synthèse de la Politique de l'urbanisme durable de Laval et de sa démarche *ÉvoluCité*.



NOTRE VISION ÉVOLUCITÉ

Pour maintenir et améliorer la qualité de vie de ses citoyens, la Ville de Laval s'oriente vers le développement de secteurs plus compacts, multifonctionnels et conviviaux qui favorisent le transport en commun et les déplacements actifs, tout en maintenant les objectifs de qualité de l'environnement naturel, du cadre bâti et du design urbain. La Ville de Laval s'oriente résolument vers un urbanisme durable, vers la démarche *ÉvoluCité*.

NOS ORIENTATIONS ÉVOLUCITÉ

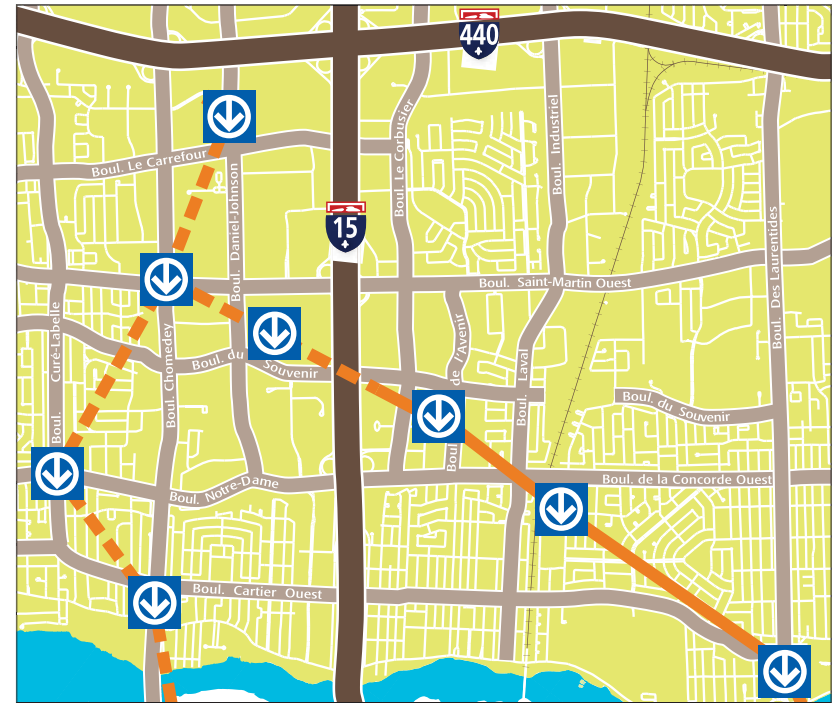
Pour appuyer son énoncé de vision, la Ville de Laval se dote des six orientations de développement et d'aménagement suivantes :

- 1. Favoriser le transport en commun et les déplacements actifs;**
aménagement sécuritaire de l'espace public (rues, trottoirs, traverses piétonnes, pistes cyclables, etc.).
- 2. Optimiser la densité du cadre bâti et l'utilisation du territoire;**
augmentation du nombre de logements et d'emplois dans un territoire plus compact. Donc, plus de gens bénéficieront de services divers.
- 3. Privilégier la mixité des fonctions urbaines;**
concentration de fonctions et de services dans un quartier permettant de délaissier la voiture au profit de la marche et du vélo.
- 4. Protéger et mettre en valeur l'environnement naturel et la zone agricole;**
création de parcs, plantation d'arbres, respect des milieux naturels dont les habitats fauniques, la flore, etc.
- 5. Assurer la qualité du cadre bâti et du design urbain;**
projection d'aménagements publics de grande qualité pour encourager les citoyens à les fréquenter.
- 6. Prévoir des aménagements respectueux de l'identité du milieu;**
insertion de nouveaux bâtiments dans les secteurs construits en tenant compte des particularités des quartiers.

DES EXEMPLES DE NOS ACTIONS PROJÉTÉES

Prolongement du métro - 5 nouvelles stations

En 2009, Laval, Longueuil et Montréal ont signé un protocole d'entente pour demander au gouvernement du Québec de retenir le prolongement du réseau de métro comme la priorité métropolitaine incontournable. Pour le territoire lavallois, le protocole d'entente soutient le bouclage de la ligne orange avec l'implantation de cinq nouvelles stations de métro.



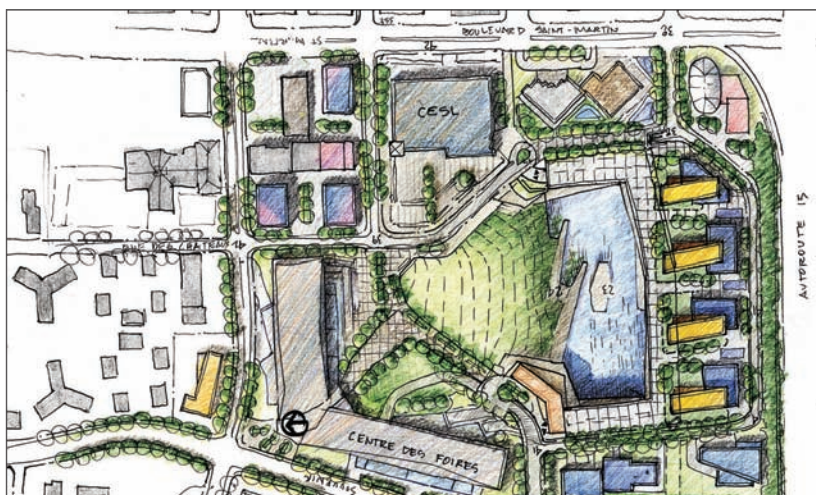
L'Espace de la Concorde

Le concept d'aménagement prévu pour les terrains situés de part et d'autre de l'avenue Léo-Lacombe, entre la station de métro de la Concorde et le boulevard Cartier Ouest, prévoit l'implantation d'un pôle multifonctionnel comprenant un bâtiment d'au moins six étages et une place animée de terrasses. Il comprendra aussi un marché public, un nouveau secteur résidentiel qui pourrait accueillir environ 1 000 logements, une place publique plantée d'arbres ainsi que l'aménagement d'une piste cyclable et de parcours piétonniers.



Le Quartier de l'Agora

Le Quartier de l'Agora comprend les terrains situés à proximité de la station de métro projetée à l'intersection des boulevards du Souvenir et Daniel-Johnson. Le concept d'aménagement de la partie au nord du Quartier de l'Agora vise à en faire un lieu d'activités d'envergure avec comme point central un amphithéâtre et un plan d'eau entourés d'un stationnement étagé aménagé à même les parois de la falaise, d'un hôtel, d'édifices en hauteur et d'équipements structurants tels que la Cité de la culture et du sport et le Centre d'expositions horticoles et commerciales de Laval.



La partie sud du Quartier de l'Agora est plutôt destinée à l'aménagement d'un milieu résidentiel mixte intégré à un réseau d'espaces verts et d'espaces publics. Le concept prévoit la conservation du bois Armand-Frappier et d'un territoire forestier.



L'Espace Montmorency

Le concept d'aménagement pour le secteur situé à l'est de l'autoroute 15 et adjacent à la station de métro Montmorency prévoit la consolidation d'un pôle central majeur d'activités variées. On y retrouvera une rue piétonne saisonnière (rue Jacques-Tétreault), des commerces, des habitations, des espaces verts et des espaces publics de qualité.



NOS ENGAGEMENTS ÉVOLUCITÉ

Pour répondre aux défis du développement de son territoire et pour mettre en œuvre la vision *ÉvoluCité* et les orientations qui en découlent, la Ville de Laval s'engage dans une démarche immédiate et intégrée pour un urbanisme durable.

Voici nos quatre engagements :

1. Coordonner l'urbanisme durable à Laval;
2. Planifier en priorité le développement des secteurs clés de la ville;
3. Investir dans le domaine public;
4. Intégrer les citoyens et les partenaires dans la démarche.

UNE VILLE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Depuis sa création en 1965, la Ville de Laval n'a cessé de se développer et d'évoluer pour répondre aux besoins de sa population qui est passée à 400 000 citoyens en 2011.

Période 1965-1989 : le développement

Au plus fort de son urbanisation, la ville se développe sur un modèle traditionnel de banlieue orienté vers les déplacements automobiles et la maison unifamiliale. C'est ainsi qu'ont été aménagés les quartiers résidentiels et les grands axes routiers qui forment aujourd'hui le paysage lavallois.

Période 1990-2006 : la consolidation

Dès les années 1990, Laval amorce une phase de consolidation des milieux développés. Plusieurs interventions de revitalisation sont aussi réalisées dans les quartiers les plus anciens. Les types d'habitations se diversifient et la réglementation municipale est modifiée de façon à assurer une insertion harmonieuse des nouvelles constructions dans les milieux. Cette période correspond aussi à la volonté d'aménager le territoire d'une autre façon, notamment pour protéger et mettre en valeur les milieux naturels et la zone agricole permanente.

Depuis 2007 : l'optimisation

En 2007, le prolongement des stations de métro vers Laval marque un tournant dans l'évolution de la ville. En effet, l'arrivée du métro à Laval est l'occasion de repenser l'aménagement des secteurs qui bordent les stations de métro pour en faire des milieux de vie plus denses, plus agréables, orientés vers les déplacements actifs et le transport en commun.

LES ENJEUX

Une population de plus en plus diversifiée

Selon l'Institut de la statistique du Québec, la population lavalloise s'établira à près de 480 000 personnes en 2031, soit une augmentation de 29 % par rapport à 2006. En 2031, le profil démographique aura aussi changé :

- La population comptera plus de personnes âgées et de citoyens issus de l'immigration;
- Il y aura en moyenne de moins en moins de personnes par ménage;
- La population continuera d'être diversifiée, tout comme ses besoins pour se loger, se déplacer, travailler et consommer.

Un environnement à protéger

Au cours des prochaines années, les Lavallois auront à relever d'importants défis sur le plan environnemental :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), qui contribuent aux changements climatiques;
- La préservation des milieux naturels;
- La protection de la zone agricole permanente (29 %) qui constitue une spécificité lavalloise importante : on y pratique une agriculture périurbaine qu'il importe par ailleurs de dynamiser.

VERS UN ÉQUILIBRE URBAIN

Avec les défis que posent la croissance démographique des vingt prochaines années et la nécessité de réduire les émissions de GES, planifier différemment le développement d'une ville de l'importance de Laval constitue un enjeu majeur. Dans la foulée des gestes accomplis depuis le début du nouveau millénaire – notamment avec l'arrivée du métro sur son territoire – Laval entreprend maintenant une démarche colossale, au terme de laquelle la municipalité se positionnera au rang des grandes villes internationales qui ont choisi l'urbanisme durable comme mode de développement.

À Laval, les acquis du passé se conjugueront désormais à une nouvelle approche de développement urbain dans plusieurs secteurs clés de son immense territoire. Les années à venir verront s'élaborer des projets où le métissage économique et humain sera favorisé, et où les espaces publics, plus nombreux et invitants, feront une place aux axes piétonniers et cyclables, à un design urbain recherché et à un mode de vie plus actif.

Laval compte sur l'une des meilleures fonctions publiques municipales au Québec, sur des citoyens et des partenaires hors pair. Par le passé, nous avons réalisé des projets et des chantiers majeurs. À présent, nous avons la chance de relever un défi de taille. Participons ensemble et dès maintenant à cette démarche pour une ville durable.

RÉALISATION

La production de ce document est le fruit du travail du Service de l'urbanisme, en collaboration avec le Service de la vie communautaire, de la culture et des communications.

Le document détaillé est disponible sur demande.

www.evolutcite.com



Imprimé sur du papier Rolland Opaque 50 Cascade fait de fibres recyclées à 50 %, certifié FSC